

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Filtres à huile

Code Eural	16 01 07*
Code déchet	392006

### DESCRIPTION

Filtres à huile avec une contamination max. de 25 % (déchets huileux)

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Paramètres :

- Point d'éclair : > 55 °C
- Dimensions max. : 50 x 50 x 50 cm

#### Conditions générales :

- Pas plus de 25 % de contamination (déchets huileux)
- Pas de blocs massifs pouvant endommager le broyeur.
- Pas de matières contenant de l'amiante.
- Pas de pots de peinture.
- Pas de tuyaux hydrauliques.
- Pas de récipients sous pression (tels que bombes aérosols et bouteilles de gaz)
- Pas de matériaux poudreux.
- Pas de nattes filtrantes.
- Pas de bigbags.
- Pas de liquides.
- Pas de poussière métallique contenant de l'huile.
- Pas d'objets étrangers.